
NORME INTERNATIONALE 2939

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Champ d'image et piste sonore photographique sur les copies d'exploitation de 35 mm — Emplacements et dimensions

Cinematography — Picture image area and photographic sound record on 35 mm motion-picture release prints — Positions and dimensions

Première édition — 1975-07-01

CDU 778.531.351 : 77.068.1

Réf. n° : ISO 2939-1975 (F)

Descripteurs : cinématographie, film cinématographique, film cinématographique — 35 mm, copie d'exploitation, image photographique, piste sonore, dimension, disposition, position.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2939 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et soumise aux Comités Membres en novembre 1973.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Allemagne	Italie	Suède
Australie	Japon	Suisse
Belgique	Mexique	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Danemark	Pays-Bas	U.R.S.S.
Égypte, Rép. arabe d'	Pologne	U.S.A.
France	Roumanie	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Cinématographie — Champ d'image et piste sonore photographique sur les copies d'exploitation de 35 mm — Emplacements et dimensions

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie les dimensions et l'emplacement de l'image et de la piste sonore photographique, sur les copies d'exploitation de 35 mm à image non anamorphosée et sur les copies d'exploitation à image anamorphosée avec un coefficient d'anamorphose égal à 2 et un rapport de projection égal à 2,35 : 1; elle spécifie également la largeur et l'emplacement de la fente de lecture.

2 RÉFÉRENCES

ISO 70, *Cinématographie — Enregistrement sonore optique négatif sur film cinématographique de 35 mm — Position et largeur.*¹⁾

ISO 491, *Cinématographie — Film cinématographique de 35 mm — Dimension de coupe et de perforation.*

ISO 2906, *Cinématographie — Film cinématographique de 35 mm — Champ d'image enregistré par la fenêtre de la caméra.*

ISO 2907, *Cinématographie — Film cinématographique de 35 mm — Champ d'image projetable.*

3 DIMENSIONS

3.1 Les dimensions doivent être celles indiquées dans la figure et données dans le tableau.

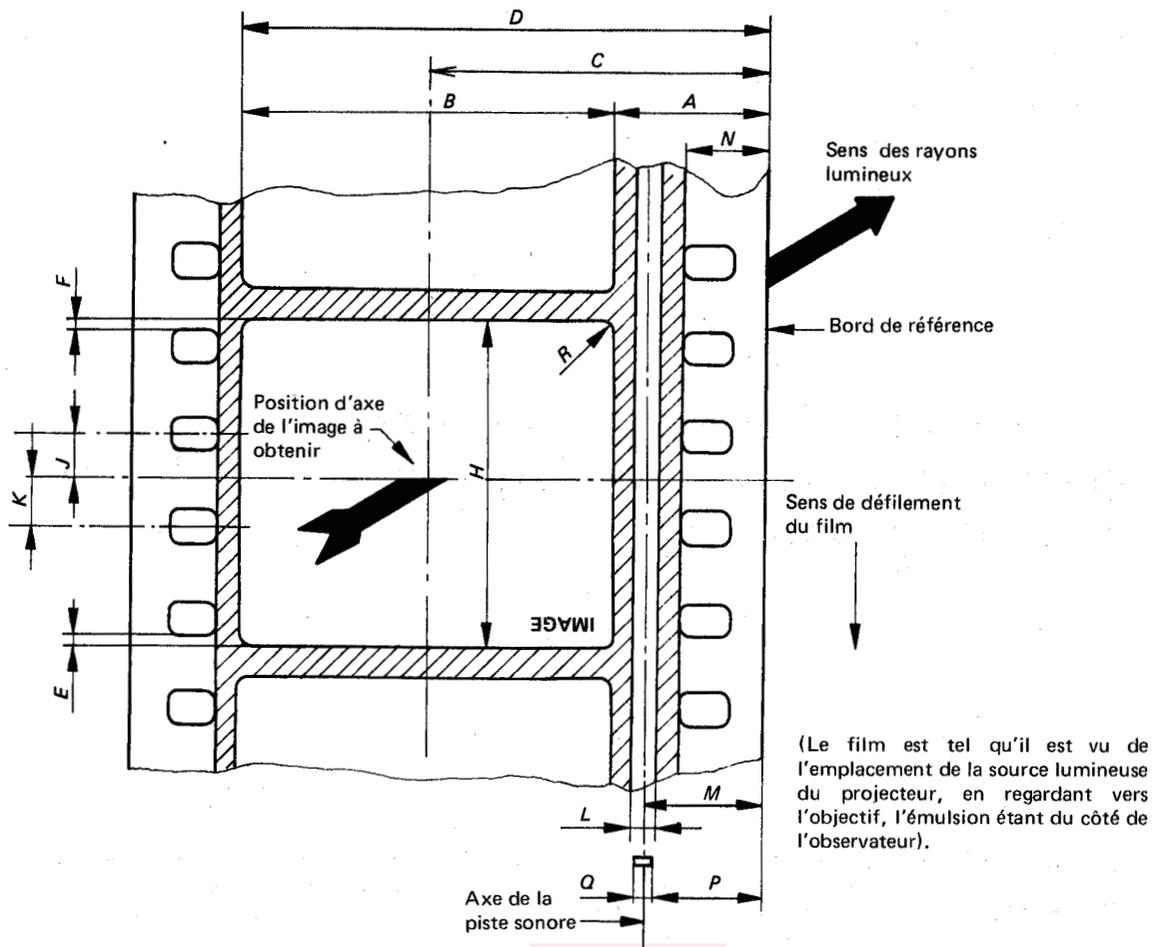
3.2 Les dimensions indiquées sont relatives au film avant retrait.

3.3 Le son enregistré doit être décalé, par rapport au centre de l'image correspondante, d'une distance correspondant à $21 \pm 1/2$ images dans le sens de défilement du film au cours de sa projection normale.

4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les espaces situés entre deux images, entre une image et la piste sonore et entre la piste sonore et les perforations, doivent être substantiellement opaques.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 70.)



(Le film est tel qu'il est vu de l'emplacement de la source lumineuse du projecteur, en regardant vers l'objectif, l'émulsion étant du côté de l'observateur).

Dimension	mm	in
A	7,80 ^{+0,08} / _{-0,15}	0,307 ^{+0,003} / _{-0,006}
B	réf. 21,77	0,857
C	nom. 18,75	0,738
D	min. 29,65	1,167
H ₁	(voir note 1) 18,60 ^{+0,20} / ₀	0,732 ^{+0,008} / ₀
H ₂	(voir note 2) 16,00 ^{+0,50} / ₀	0,630 ^{+0,020} / ₀
H ₃	(voir note 3) 16,50 max. 12,80 min.	0,650 max. 0,504 min.
L ₁	(voir note 4) 1,93 ^{+0,03} / _{-0,08}	0,076 ^{+0,001} / _{-0,003}
L ₂	(voir note 5) 2,54 ⁰ / _{-0,20}	0,100 ⁰ / _{-0,008}
M	6,17 ± 0,08	0,243 ± 0,003
N	max. 4,90	0,193
P	5,10 ± 0,03	0,201 ± 0,001
Q	2,13 ^{+0,03} / ₀	0,084 ^{+0,001} / ₀
R	max. 0,8	0,03

NOTES

- 1 Pour films à large écran, portant une image anamorphosée avec un rapport d'image 2,35 : 1.
- 2 Pour films à image non anamorphosée avec un rapport d'image 1,37 : 1.
- 3 Pour films à image non anamorphosée destinés à être projetés avec un cache en fenêtre, donnant des rapports d'image allant jusqu'à 1,85 : 1.
- 4 Pour pistes sonores à densité fixe.
- 5 Pour pistes sonores à densité variable.

E = F ± 0,25 mm (0,010 in)
K = J (nominal) (voir note 1)